

# Ouverture du Pôle de Santé intercommunal de Caumont-sur-Aure



Après près d'un an de travaux, le Pôle de santé intercommunal, situé, 2 route de Torigni à Caumont-l'Eventé (Caumont-sur-Aure) ouvrira ses portes le 4 juillet 2022.

## **L'ambition des élus communautaires : lutter contre la désertification médicale**

Ce Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire\* (PSLA), permet de regrouper une offre médicale composée de médecins généralistes, infirmiers et autres professionnels de santé. L'ambition affichée des élus communautaires est de lutter contre la désertification médicale.

L'objectif d'un PSLA est de disposer d'une offre de soins adaptée aux besoins du territoire, de répondre aux attentes de la population, tant qualitativement que quantitativement. Il

s'agit également d'organiser un réseau de professionnels de santé pour améliorer le suivi de la prise en charge du patient, et de créer des conditions favorables à l'accueil de nouveaux professionnels de santé difficile à capter en milieu rural.

Le Pôle de Santé intercommunal, validé par l'Agence régionale de santé (ARS), la Région Normandie, le Département du Calvados et l'Union régionale des médecins libéraux (URML), a été piloté par Pré-Bocage Intercom en étroite collaboration avec l'équipe des professionnels de santé et la commune de Caumont-sur-Aure.

Il accueillera, à termes, une vingtaine de professionnels de santé : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologue, diététicienne...

Des cabinets sont encore disponibles à la location.

### **Un bâtiment à énergie positive**

Cette construction s'inscrit dans la stratégie territoriale de la communauté de communes, en faveur de la transition énergétique du territoire (Plan climat Air Energie Territorial). En effet, soucieux d'être exemplaires en matière de développement durable, les élus de la communauté de communes, ont souhaité que ce bâtiment soit en adéquation avec les nouveaux standards en matière environnementale. Le Pôle de santé produira plus d'énergie qu'il n'en consomme pour son fonctionnement et ce grâce notamment à une toiture de panneaux photovoltaïques, réalisée avec le partenariat du SDEC Energie.

Le Pôle de santé intercommunal à Caumont-sur-Aure représente un investissement de près de 2 millions d'euros porté par la communauté de communes Pré-Bocage avec le soutien financier de l'ETAT, la Région Normandie, le Conseil départemental du Calvados, L'Europe, la commune de Caumont-sur-Aure et le SDEC Energie.

*\*Les Pôles de Santé Libéraux Ambulatoires (PSLA) consistent à regrouper des professionnels de santé autour d'un projet de santé et d'un projet professionnel. Ce mode d'exercice largement plébiscité par les jeunes professionnels contribue à maintenir et consolider l'accès à des soins ambulatoires en proximité sur les territoires fragilisés.*

[Retrouvez la liste des professionnels de santé](#)